

# La LPO obtient suspension de la chasse au courlis cendré

28 août 2019



Saisi par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), le Conseil d'État a suspendu en référé lundi 26 août 2019 l'arrêté ministériel autorisant la chasse du courlis cendré, un oiseau inscrit sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). « *La stratégie gouvernementale d'utiliser le principe de "gestion adaptative" dans le but de laisser perdurer la chasse d'espèces sauvages vulnérables est à nouveau mise en échec* », s'est réjouie l'association **dans un communiqué**.

Ignorant le mauvais état de conservation de cette espèce de limicole chassable, l'opposition d'une large majorité de citoyens, l'avis négatif des experts scientifiques du Comité d'experts sur la gestion adaptative et les engagements internationaux de la France, la ministre Élisabeth Borne avait autorisé, par un arrêté signé le 31 juillet, la chasse de 6.000 courlis cendrés. Saisi

en urgence par la LPO, le Conseil d'État a suspendu cet arrêté, comme il l'avait fait au sujet de la prolongation de la chasse aux oies migratrices en février dernier.

Le projet, soumis à consultation publique, avait recueilli plus de 8.000 observations du public, dont 62% d'avis défavorables malgré la mobilisation des chasseurs. *« Non seulement le gouvernement n'en a pas tenu compte, mais l'arrêté signé est beaucoup plus permissif que le texte initial, qui imposait le tir à poste fixe et l'analyse par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) d'une aile prélevée sur chacun des 6.000 courlis abattus. Dans sa version finale, il autorise ainsi tous les modes de chasse tandis que l'échantillonnage est réduit à 10% des ailes, tout en étant cette fois confié aux techniciens des fédérations départementales de chasseurs »*, dénonce la LPO.

- **Source** : [LPO](#)

Photo : courlis cendré. [Crédit Ken Billington, Wikipédia](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-LPO-obtient-suspension-de-la-chasse-au-courlis-cendre>